

Publications des tribunaux

Notification

(art. 36, let. a et b, de la loi fédérale sur la procédure administrative, PA)

Enyegue Patricia Caroline Solange, née le 30 janvier 1969, ressortissante du Cameroun, sans domicile connu, recourant contre l'Office fédéral des migrations (ODM) Quellenweg 3, 3003 Berne, concernant une décision d'interdiction d'entrée en Suisse du 27 mars 2007 (art. 13 al. 1 LSEE).

Dans le cadre du recours du 2 avril 2007, le Tribunal administratif fédéral, par ordonnance du 24 mai 2007, a prononcé:

1. L'avance sur les frais de procédure présumés est fixée à 700 francs.
2. Cette avance devra être versée sur le compte postal du Tribunal (CCP 01-66580-8, mention: C-2419/2007) dans les trente jours suivant la publication de la présente décision dans la Feuille fédérale.
3. La présente ordonnance est notifiée en extrait à la recourante par voie édic-tale dans la Feuille fédérale.

19 juin 2007

Tribunal administratif fédéral

Notification

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2007
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	25
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	19.06.2007
Date	
Data	
Seite	4094-4094
Page	
Pagina	
Ref. No	10 140 672

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.